

SEANCE DU 23 FEVRIER 2016

Date de convocation : 13 février 2016

Date d'affichage : 7 mars 2016

L'an deux mil seize le vingt trois février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Philippe VAUGEOIS, Maire.

Présents : MM. Philippe Vaugeois, Samuel Addes, Hubert Alexandre, Christine Bisson, Etienne Bonnel, David Collette, Nadine Hélaine, Martine Herman, Brigitte Langlois, Francis Lebeury, Anita Manson, Géraldine Poutrel et Didier Touzé.

Absentes excusées : Mmes Stéphanie Olivier et Stéphanie Collette.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu du 12 janvier 2016.

CANTINE COMPTE RENDU VISITE CLIENT

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte rendu de la visite effectuée le 11 janvier dernier sur le restaurant scolaire de l'école de CAMBERNON par la Société API RESTAURATION. A l'issue de la rencontre avec Madame Nathalie CAPLAIN, un bilan général a été rendu : la prestation est satisfaisante et les plats sont jugés de qualité. Certains produits plaisent plus que d'autres en fonction des goûts des enfants.

BILAN DES IMPAYES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le bilan des impayés concernant la cantine qui s'élève à 1 770 € et les loyers qui s'élève à 4 400 €. Les mesures de mise en recouvrement ont été prises avec la Trésorerie et des accords de règlement ont été conclus.

ASSAINISSEMENT DE L'AUBRIERE CONTROLE REGLEMENTAIRE POSTE DE REFOULEMENT

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'option contrôle réglementaire électrique pour 2016 pour le pr de relevage de L'Aubrière doit être renouvelé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, retient la société SAUR.

REPLACEMENT POTEAU INCENDIE

Lors de l'hydrocurage des réseaux d'assainissement du Bourg, il a été constaté que le poteau incendie du Bourg était hors service. De ce fait, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux devis reçus des entreprises SITPO d'AGNEAUX et SAUR de COUTANCES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise SAUR de COUTANCES d'un montant de 1 755,75 € TTC.

DEVIS VENTILATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise FOUCHARD de COUTANCES d'un montant de 1 826,82 € TTC relatif à la modification de la sortie du système de ventilation de la cuisine de la Salle des Fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (11 voix pour et 2 abstentions), accepte ce devis.

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande de subvention reçue de Monsieur Romain BAIL, Maire de Ouistreham Riva-Bella.

Après débat, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (12 voix contre et 1 abstention), refuse cette demande.

RESTAURATION DU CALVAIRE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux devis reçus des entreprises Gérard LE DENTU et Daniel MARIE de CAMBERNON relatifs à la réfection du socle du calvaire dans le Cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (12 voix pour et 1 abstention), accepte le devis de l'entreprise Gérard LE DENTU de CAMBERNON d'un montant de 920,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions possibles pour ce projet.

De plus, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de demander des devis concernant la réfection du mur du Cimetière.

DEVIS RELIURE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de OLG BURO de BRICQUEVILLE LA BLOUETTE d'un montant de 302,40 € TTC relatif à la restauration de reliure de deux registres d'Etat Civil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ce devis.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES ANNEE 2016

Par référence à la circulaire n° 87-225 du 2 février 1987 de Monsieur le Préfet de la Manche, concernant l'indemnité de gardiennage des Eglises Communales ; le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder l'indemnité due pour l'année 2016, à savoir 119.55 € à Monsieur Claude LEPRIVEY demeurant La Cuirerie 50200 CAMBERNON.

EPARAGE DES CHEMINS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler l'éparage des chemins dans les mêmes conditions que l'année passée et décide de faire appel à l'entreprise FATOUT de LA RONDEHAYE. Ils demandent à Monsieur David COLLETTE, Adjoint en responsabilité des chemins de prendre contact avec cette entreprise.

De plus, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'appel d'offres concernant la réfection des chemins du Val, de La Clauserie et de L'Ambesnerie est en cours.

REPAS DES ANCIENS

Monsieur le Maire finalise avec les membres du Conseil Municipal l'organisation du repas des Anciens du 20 mars prochain.

SAISON CULTURELLE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le calendrier de la saison culturelle 2016 : une conférence sur le sujet de l'internet le 31 mars 2016 à la Salle des Fêtes, le regroupement cantonal des anciens combattants le 8 mai 2016 et la fête de la musique organisée par la Canterie du Rey le 24 juin 2016 à 20 h 30 à l'église.

PROGRAMME D'INTERET GENERAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Manche a mis en place depuis le 1^{er} juin 2014 un Programme d'Intérêt Général de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'ANAH et l'Etat.

Grâce à ce dispositif, des aides financières et techniques sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des travaux de rénovation thermique dans leur logement (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique. Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les logements locatifs. Un chargé d'opération du CDHAT pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du conseil général, le crédit d'impôts, l'eco-prêt à taux 0... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à 80% des dépenses.

PREPARATION BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la date du 17 mars 2016 à 20 h 30 afin de préparer les différents budgets communaux.

COMPTE RENDU REUNIONS CBC,...

Monsieur le Maire fait un compte rendu des réunions qui se sont déroulées au sein de la Communauté du Bocage Coutançais.

Il leur fait part tout d'abord des conclusions de la réunion qui s'est déroulée avec Pôle Emploi.

L'ouverture des bureaux se fait uniquement le matin, l'après-midi étant consacrée au rendez-vous. Les inscriptions se font uniquement par internet.

Il leur précise ensuite l'état d'avancement des travaux en vu de la fusion des Communautés de Communes de Saint Malo De La Lande, Montmartin Sur Mer et la Communauté du Bocage Coutançais.

En ce qui concerne la mutualisation, une phase expérimentale va être mise en place avec certaines mairies afin que les inscriptions et les paiements puissent s'effectuer dans leurs locaux.

Enfin, il leur précise que le tarif des repas à domicile va augmenter de 0,10 € à compter du 1er mars.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande d'appel à souscription nationale « Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage » reçue de Monsieur François-Xavier BIEUVILLE, Directeur Général de la Fondation du patrimoine.

Après débat, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne donne pas suite à cette demande.

Monsieur Samuel ADDES informe les membres du Conseil Municipal que la soirée théâtrale organisée par l'Association des Parents d'Elèves du RPI CAMBERNON-MONTHUCHON aura lieu le 26 mars 2016 à 20 h 30.

Monsieur Francis LEBEURY informe les membres du Conseil Municipal que la cheminée de la maison occupée par Monsieur Bruno HARDOUIN est abîmée et qu'il y a des infiltrations dans la maison. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal chargent Monsieur Francis LEBEURY de demander des devis aux entreprises SAVARY et MARIE-TOIT.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 17 mars 2016 à 20 h 30.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 25.